

Neuausgabe der ‚praecipua Ecclesiae Doctorum opera‘ verknüpfte.

Ueber jene Bibelausgabe und die Frage, wie weit sich der Einfluss Sixtus' V. auf die Gestaltung ihres Textes erstreckte, hat nun schon längst — vor mehr als 1½ Jahrhunderten — Prosper Marchand eine allerdings, soviel ich weiss, bisher noch kaum beachtete, aber darum nicht minder beachtenswerte Monographie verfasst; er sagt unter anderem a. a. O. p. 433 su. Folgendes:

‚Sixte quint voulant acheuer ce grand ouvrage entrepris par ses prédecesseurs, rassembla les hommes les plus sçavants, et les plus habiles Critiques, qu'il pu trouver, pour continuer la correction déjà commencée: mais il ne s'en raporta pas tout à fait à eux; au contraire il prit soin, comme il nous l'assure<sup>1</sup> de choisir luy même le meilleur de ce qu'ils avoient recueilly parmi les diuerses leçons, et les expositions de peres, en fin il fit imprimer en 1588 dans l'Imprimerie qu'il venoit de faire construire au Vatican, une nouvelle edition de la vulgate, plus exacte que celles qu'on auoit vües jusqu'alors<sup>2</sup> . . . . . Comme il vouloit qu'elle fût extremement correcte, il la relut aussitôt qu'elle fut imprimée, et corrigea non seulement de sa propre main les fautes d'impression, qui s'y étoient glissées, mais il fit imprimer encore les corrections pour les coller dans tous les exemplaires, sur les fautes, qu'on y auroit laissées. Cette grande exactitude luy fut cependant assez inutile, si comme le raportent la préface ordinaire de notre vulgate et Wadding dans son traité de scriptoribus ordinis minorum, il trouva sa Bible si peu en état d'être publiée, qu'il la supprima sur le champ — quelques personnes disent, que les exemplaires de cette Bible ont été brulés par ordre du Sixte V. — et qu'il conceut le dessein d'en recommencer une nouvelle edition, ce quil ne put néanmoins exécuter la mort l'ayant prevenu. Je ne scaurois être de ce sentiment, car outre qu'il n'est pas

<sup>1</sup> In der Bulle ‚Aeternus ille‘ vom 1. März 1589.

<sup>2</sup> Hierzu die Anmerkung: ‚Le titre de la bible porte qu'elle est impr. en 1590, mais la bulle de Sixte V. datée du 1. mars 1589 prouve manifestement, que c'est en 1588, puis qui luy a fallu le tems de la relire avant que de donner sa bulle.‘